



Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif tenue le 13 juin 2022 à 19h00 en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Sont présents : M. Vincent Cardinal, M. Geoff Clayden, Mme Marie-Michèle Bédard, Mme Josée Kucharski, Mme Nicole Labbé, Mme Salha Saida et Mme Lysianne Touchette.

1. Constatation du quorum

- Le quorum est respecté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Madame Labbé PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié et monsieur Clayden SECONDE la proposition.

3. Suivi de la trésorerie

3.1 État de la trésorerie au 13 juin 2022

- Compte Opérations : 5081.26\$
Compte Épargne : 13,534.01\$
Compte Paypal: 241.52 \$
Paiements en circulation: 1707.54 \$
Total restant : 16 908.67\$
- Plusieurs dépenses s'en viennent, après le paiement de celles-ci, il resterait environ 5 000\$. Nous devons reporter certains paiements afin d'avoir suffisamment de fonds pour les assumer. Le paiement des formations aidera en ce sens.

3.2 Piste de solution envisagée

- La comptable a proposé des pistes de solutions. D'abord, il faudrait regarder pour couper les dépenses. Avant de penser à travailler la rentabilité, il est conseillé de diminuer les déficits. Un souci est évoqué à l'effet de ne pas trop couper de service aux membres, car cela pourrait entraîner une démotivation.
- L'augmentation du tarif des cotisations apparaît comme une piste de solution intéressante. À partir de juin, les journées cliniques ont été peu rentables ainsi que les autres activités. Pour qu'un séminaire soit rentable, il faudrait atteindre un nombre de 11 participants. Les publicités des autres organisations semblent plus agressives dans leurs approches. Il est proposé d'augmenter les tarifs des formations et de faire payer les taxes aux participants. L'un des facteurs qui contribuent au déficit serait le coût des formations et l'absence de participants.
- Un questionnement est posé quant à la rentabilité comparative des journées cliniques et des séminaires. L'insuffisance de participation serait problématique dans certains séminaires. Antérieurement, les journées cliniques permettaient de supporter le reste. Des hypothèses sont lancées quant à ce qui peut augmenter le nombre de participants aux journées cliniques. La réputation des formateurs attire ainsi que certains sujets qui touchent la personnalité des thérapeutes ou la psychopathologie. Le lieu de diffusion des publicités est discuté pour en augmenter l'efficacité aussi que le moment de diffusion. Peut-être devrions-nous partager les publicités plus tôt? Par ailleurs, au vu du rythme des formations, les publicités ne peuvent pas être diffusées trop en avance. La création d'un dépliant publicitaire à joindre avec la revue de l'OPQ est proposée.



- Solution pour réduire le coût du local : plusieurs petits locaux seraient disponibles dans l'immeuble. Un demi-local pouvant accueillir de 10 à 15 personnes serait disponible, mais il est séparé en deux. Un autre demi-local serait disponible pour une sous-location via une autre association. Ce dernier est disponible le samedi, mais pas le vendredi. Le prix est de 100\$ la journée. Un autre local plus petit serait disponible pour 50\$ la journée. L'internet est inclus dans ces 2 derniers locaux.
- Quant au Centre de psychologie Gouin, une grande salle et un local adjacent pour mettre nos effets seraient disponibles. Actuellement, le centre est fermé le samedi mais il serait possible d'avoir une clef. Par ailleurs, Mme Husain utilise ce local depuis longtemps et il y a possibilité qu'elle reprenne le local. Le coût pour 1 journée est de 250\$
- Si un changement de local s'effectue, cela soustrait le paiement des taxes et assurances aux dépenses fixes.

3.3 Abandon du local actuel et sous location : ailleurs ou dans le même immeuble.

- Monsieur Cardinal PROPOSE que compte tenu du contexte actuel nous migrons vers une sous location dans les locaux des traumatisés crâniens le plus rapidement possible par convenir d'une programmation qui sera en place en septembre 2022. Madame Labbé SECONDE. Il y aura résiliation du bail dès qu'une entente aura été convenue avec l'association des traumatisés crâniens.

3.4 Augmentation des tarifs de formation

- Monsieur Cardinal PROPOSE que les tarifs des journées cliniques et des séminaires soient augmentés à compter de septembre de 15% ce qui équivaut au montant des taxes. Monsieur Clayden SECONDE
- Monsieur Cardinal PROPOSE que les tarifs pour les membres exécutifs soient équivalents à ceux des retraités et des étudiants pour les journées cliniques et les Samedi de la psychothérapie. Madame Labbé SECONDE.

3.5 . Politique d'annulation d'une activité non rentable

- Il serait envisageable de dire qu'une activité qui ne remplit pas les exigences en termes de nombre de participants une semaine avant la tenue de l'activité soit annulée. Ce serait la même chose pour les séminaires. Aucune compensation ne serait offerte aux formateurs. Il faudrait également augmenter le tarif des activités.
- Monsieur cardinal propose que toute activité qui n'atteint pas un seuil de rentabilité soit annulé 1 semaine à l'avance. Les formateurs et les participants seront avisés. Les seuils de rentabilité seront définis selon les critères de la trésorière. Cette politique devra être incluse dans la publicité.
- Une discussion est entamée sur la possibilité de couper le nombre d'heures offert pour un séminaire si celui-ci n'est pas rentable. Un report pourrait être proposé plutôt qu'une annulation.
- Monsieur Cardinal propose de rediscuter le point concernant l'annulation des activités, soit les journées cliniques et les séminaires à la prochaine réunion du comité exécutif le 29 août.

3.6 . Autres pistes de solution

- Travailler sur l'attractivité : être plus agressif sur le marché.
- Questionnement quant à l'utilité de garder Paypal
- Le contrat avec Mme Noel pourrait être à discuter.
- Serait-ce possible de trouver une comptable bénévole ?



- Diminuer la quantité d'activité offerte pour maximiser les profits.

4. Comité d'admission : proposition de modification mineure aux Statuts et règlements.

- Résolution :
Attendu que les Statuts et règlements ont été modifié la dernière fois le 1^{er} octobre 2021,
Attendu que le Comité d'admission est d'avis, après étude des articles 7.17.2, 7.19.2 et 7.19.3, qu'il est dans l'intérêt des membres de l'APPQ d'apporter certaines modifications de clarifications aux dits articles,
Attendu que les modifications proposées par le Comité d'admission ne change en rien l'esprit des dits articles,
Attendu que le Comité exécutif s'est penché sur les propositions du Comité d'admission et qu'il s'en déclare satisfait,
Il est résolu d'accepter les modifications de clarifications proposées par le Comité d'admission.
- Monsieur Cardinal PROPOSE la résolution et monsieur Clayden SECONDE.

5. Varia

5.1 Compagnie d'assurance

- Une compagnie d'assurance avait sollicité l'association afin qu'elle se prononce sur la télépratique. Il est convenu que la secrétaire répondra à la dite compagnie en mentionnant que nous ne nous prononcerons pas sur cette question.

6. Date de la prochaine AGA

- 30 septembre assemblée générale.

7. Date et heure de la prochaine séance

- La prochaine réunion aura lieu le 29 août à 19h00.

8. Clôture de la séance.

La séance prend fin à 21h25.

Procès-verbal rédigé par Lysianne Touchette
Secrétaire au comité exécutif